



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine

Question écrite n° 37301

Texte de la question

M. Philippe Vuilque appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les moyens financiers affectés à la recherche contre le sida. L'Agence nationale de recherche contre le sida, qui finance la recherche sur le sida, a vu ces dernières années ses missions s'étendre à la recherche thérapeutique et à la recherche fondamentale sur les hépatites B et C. Mais ces nouvelles compétences ne se sont pas traduites par une montée en puissance du financement de l'agence. Au final, l'effort public français en matière de recherche sur le sida rapporté à la population est plus de trois fois inférieur à celui des États-Unis et cent fois inférieur en ce qui concerne la recherche. Il lui demande donc ce qu'il entend faire pour améliorer l'état des choses.

Texte de la réponse

En France, c'est l'ANRS, créée en 1992, qui est chargée de coordonner et d'animer l'ensemble des recherches sur le sida. Cette agence a vu ses missions s'étendre à l'ensemble des recherches sur les hépatites lors du renouvellement du GIP intervenu début janvier 2004, tout en développant ses recherches sur le VIH notamment dans les pays du Sud. A l'occasion de ce renouvellement, en lien avec le ministère de la recherche qui en assure la tutelle, une réflexion sur les priorités stratégiques de cette agence pour les trois ans à venir a été entreprise. A ce jour, un schéma de programmation scientifique et d'évolution des moyens de l'ANRS a été adopté pour la période 2004-2006 qui garantit le niveau de moyens de cette agence adapté à ses objectifs. Il est vrai qu'en matière de recherche, notamment vaccinale, les moyens de l'ANRS, qui restent limités doivent être soutenus par des partenariats avec d'autres pays européens. Le ministère chargé de la santé, à l'occasion de la préparation de la déclaration de Vilnius « une approche coordonnée et intégrée de la lutte contre le VIH/Sida dans l'Union européenne et les pays voisins », le 17 septembre 2004, vient de rappeler l'importance qu'il accorde à la prise en compte de la recherche en matière de VIH/Sida, dans le programme communautaire.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37301

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2004, page 2842

Réponse publiée le : 9 novembre 2004, page 8892